

Le Parisien.fr

ENQUÊTE

Loi Prostitution: un bilan très mitigé

PAGES 12 ET 13

Grèves P. 6 ET 7

Reportage au cœur du PC de crise de la SNCF

Vacances P. 8

Record de neige et petits prix à la montagne

PSG P. 19

La drôle de fin de carrière de Thiago Motta



LP/FREDERIC OUGIT

Exposition P. 28

« Jurassic World » sur les traces des dinosaures

M
 MAISON

 Votre rendez-vous
 du samedi P. 14 ET 15

 Une restauration
 exemplaire sur l'île de Ré

HÉRITAGE HALLYDAY

LE TESTAMENT REMIS EN CAUSE

SUCCESSION Le tribunal a ordonné le gel d'une partie des biens du chanteur après la demande de Laura et David. En revanche, Laeticia pourra sortir l'album posthume de son mari. La bataille judiciaire s'annonce longue. PAGES 2 ET 3

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

RÉFÉRÉS

ORDONNANCE DE RÉFÉRÉ RENDUE LE 13 Avril 2018

 Laura Marie Huguette SMET,
 David Michaël Benjamin
 SMET

DEMANDEURS

 Madame Laura Marie Huguette SMET
 16 rue des...